

PAR COURRIEL

Québec, le 16 juillet 2021

Madame Suzanne Verreault
Présidente du Comité de vigilance des activités portuaires
Conseillère municipale du district Limoilou (4)
Membre du comité exécutif - responsable des dossiers de l'environnement
suzanne.verreault@ville.quebec.qc.ca

Madame,

Le ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC) a bien reçu votre demande d'information du 28 juin dernier concernant le projet de règlement relatif au changement de la norme du nickel dans l'air ambiant. Il partage votre préoccupation pour la qualité de l'air dans le secteur de Limoilou et continuera de collaborer étroitement avec la Direction de santé publique, ainsi qu'avec la Direction générale de la santé publique dans l'évaluation et la minimisation des risques pour la santé.

Mon équipe travaille actuellement à préparer les réponses aux questions concernant le graphique sur le nickel, adressées à M. Carl Touzin, représentant du MELCC sur le Comité de Vigilance des activités portuaires (CVAP). Elles vous seront transmises prochainement. En ce qui concerne vos interrogations en lien avec un projet de règlement visant un ajustement de la norme sur le nickel, le CVAP, comme tout citoyen, pourra transmettre ses commentaires pendant la période de consultation. La date du dépôt du projet de règlement n'est toutefois pas encore déterminée.

Je vous remercie pour votre implication dans l'amélioration du milieu de vie des citoyens. De son côté, le gouvernement entend accompagner les partenaires économiques concernés dans l'instauration de mesures visant à réduire concrètement les concentrations de nickel dans l'air et à améliorer la qualité de l'air

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le directeur général,



François Houde

cc : Mme Audrey Lanier, CVAP
M. Carl Touzin, MELCC